

L'auteur : Thierry Jeantet



Thierry Jeantet est Président de l'Association des Rencontres du Mont-Blanc-Forum International des Dirigeants de l'Economie Sociale depuis octobre 2005.

Il occupe le poste de Directeur Général d'Euresa (Groupement Européen d'Intérêt Economique rassemblant 14 mutuelles et coopératives d'assurance européennes rassemblant 23 millions de sociétaires) depuis sa création en octobre 1992. Il est également Vice-président de Mutavie (assurance vie, France), Membre du Conseil d'Administration de Macif Portugal S.A. (Portugal), de Syneteristiki (Grèce), Vice-Président de Tüw (Pologne). Il est aussi administrateur en France de la Mondiale (mutuelle d'assurance vie) et de la SGAM AG2R La Mondiale.

Précédemment il était Secrétaire Général de la Banque et du Réseau au sein du Groupe Crédit Coopératif puis, d'octobre 1981 à juin 1985, Adjoint du Délégué Interministériel chargé de l'Economie Sociale. Chargé ensuite d'une mission sur l'Economie Sociale par le Premier Ministre de juin 1985 à juin 1986, il devient, de 1986 à 1992, Secrétaire Général du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA).

Auteur de différents ouvrages, il a notamment publié *L'Economie Sociale, une alternative au capitalisme* (Economica, 2008) et *Economie Sociale, la solidarité au défi de l'efficacité* (La Documentation Française, réédition, 2009) et *Sociétale démocratie : Un nouvel horizon* (avec Yan de Kerorguen, Collection Lignes de repères- Place publique, 2012).

***L'Économie Sociale, Solidaire : une approche sociétale, par Thierry Jeantet,
France***

La longue crise que traverse la planète n'est pas accidentelle, qui peut encore le nier ? Elle a un caractère systémique. Ses douloureuses facettes sont connues : alimentaire, climatique, énergétique, sociale et non pas seulement économique et financière. Les défenseurs du modèle à la fois capitaliste et néolibéral, n'ont pas compris après la chute du Mur de Berlin, que si le monde paraissait ne plus être divisé en deux, il était entré dans une phase de fragmentation, voire d'effondrement, alimenté par une mondialisation destructrice de liens sociaux et des capacités territoriales de développement, autant que destructrice d'environnements et captatrice des moyens économiques et financiers. Aux quêtes de progrès notamment technologiques s'était substituée une quête de la sur-accumulation de profits et de pouvoirs par des décideurs autoproclamés. On ne peut dire que les modèles en place précédemment aient été uniquement porteurs de progrès « équilibrés » ; mais, malgré leurs défauts, ils tendaient à intégrer voire à protéger les personnes, à respecter des équilibres notamment sociaux. Ils ont aussi été à l'origine de dérapages, d'incohérences, d'injustices graves, de violences inacceptables également. Mais l'ère libéralo-financière des années 1980 à nos jours a été la caricature d'un de ces deux systèmes se croyant libéré de l'autre après 1989. Le capitalisme se mange lui-même à force de dérapages, où une sorte d'extrémisme a conduit des acteurs économiques à « habiller » leurs comptes de résultats pour faire croire qu'ils continuaient à répondre aux exigences financières pesant sur eux (Parmalet, Enron) ; d'autres à inventer des produits financiers de plus en plus déconnectés de la réalité entrepreneuriale, économique. En grossissant un peu le trait, on peut oser affirmer que le système « dominant » s'est mis de lui-même en apesanteur. Jusqu'au moment où il a à nouveau été aspiré par le retour de contraintes et contrariétés plus tangibles. Les payeurs et donc victimes étant des salariés, des paysans, des consommateurs (notamment la crise des subprimes aux Etats-Unis d'Amérique), des citoyens, des communes, l'environnement... De nombreux économistes ont pointé du doigt cette situation (Jeremy Rifkin, Joseph Stiglitz, Amartya Sen, Ignacy Sachs...²⁷). Elle est d'autant plus préoccupante qu'elle s'est accompagnée d'un creusement des inégalités Nord/Sud et au sein même du Nord. C'est un résumé abrupt mais qui correspond à un état des lieux qui ne l'est pas moins. Ceci d'autant qu'il y a eu ces vingt dernières années une accélération des effets négatifs de cette mondialisation néolibérale. Face à ce constat, il paraît hasardeux et fragile de proposer de simplement mettre au garage pour réparation le vieux système dominant ; quelques soient quelques-uns de ses mérites antérieurs (innovations technologiques, des progrès de la médecine, compromis sociaux, cohabitation avec la démocratie dans de nombreux pays...).

²⁷ Jeremy Rifkin, 2011, *The Third Industrial Revolution*, Copyrighted Material, *Le Prix de l'Inégalité* ; Joseph Stiglitz, 2012, *Rationalité et liberté en Économie* ; Amartya Sen, 2005, *Les Liens qui libèrent*, Odile Jacob ; Ignacy Sachs, 2007, *Rumo a Ecosocioeconomica*, Sao Paulo, Ed. Cortez.

Une rupture

La crise actuelle n'est pas seulement une crise. C'est une rupture. Les questions sociales, climatiques et environnementales comme d'ailleurs celles liées à l'économie et à la finance, sont incontournables. Il n'apparaît guère possible d'opérer seulement par corrections ou avec des ajustements. Les alertes sont de taille : « la chimie de la planète est en train de changer »²⁸ dit un rapport de l'ONU, « plus de 200 millions de personnes sont touchées par le chômage en 2012 »²⁹, « il y a encore 1,4 milliards de personnes dans le monde vivant avec moins de 1,25 dollar par jour »³⁰, « aujourd'hui, les 5% les plus riches du monde gagnent en 48 heures le revenu annuel des plus pauvres »³¹. Les exemples peuvent malheureusement être multipliés, même si des signes d'amélioration existent dans des domaines significatifs (comme le montrent les évolutions constatées grâce à l'Indice de Développement Humain du PNUD). Les populations n'acceptent plus ni d'attendre ni de voir leurs conditions de vie se dégrader. Les manifestations contre la faim, celles diverses des « Indignés », n'en sont que des signes parmi d'autres. Les extrémismes se nourrissent, eux, de cette situation également marquée dans le monde par des attentats, guerres dites civiles et guerres tout court.

Il apparaît donc indispensable de s'interroger sur les solutions durables à une crise profonde, décidément systémique.

Comment changer d'approche ou comment opter pour une autre vision ?

La concentration des pouvoirs politiques et économiques a longtemps été présentée comme un facteur d'efficacité et de sécurité. Elle est apparue peu à peu comme un moyen de rassembler dans quelques mains les leviers et de faire remonter une part grandissante de la création de richesses vers une frange restreinte d'acteurs économiques et financiers. Tout ceci sous couvert d'une saine concurrence et d'un souci de productivité. Avec d'indiscutables réussites en termes d'innovation et de développement économique. Mais avec un abandon croissant de personnes sur le bord de la route qui n'avaient pas su obéir ou s'intégrer ou qui « plus simplement » n'étaient plus jugées suffisamment utiles. Cette concentration étant symbolisée par des organisations de type hiérarchique, très bien structurées. Cette néo taylorisation a fait son temps sous l'effet à la fois des progrès technologiques et du renforcement des savoirs, de l'évolution des mentalités. Non seulement ces organisations sont peu à peu apparues trop figées, mais également antinomiques avec l'idée d'impliquer mieux et plus directement l'ensemble des acteurs participant aux efforts de production. J. Rifkin le dit à sa façon : « la troisième révolution industrielle est la dernière des grandes révolutions et elle va poser les bases d'une ère coopérative émergente ».

²⁸ In : La Troisième Révolution Industrielle. J. Rifkin- Editions Les Liens qui Libèrent, Février 2012.

²⁹ Chiffre du Bureau International du Travail (BIT).

³⁰ Chiffre du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

³¹ PNUD 17 août 2012.

Cette remarque ne peut se limiter à l'aspect industriel. Bien plus profondément, avec l'accroissement des moyens de transport, comme avec Internet, les cloisons tombent et les possibilités de coopérations, d'alliances, de solidarités se démultiplient. C'est ce que démontrent nombre d'initiatives de nature très différentes comme les Forums Sociaux Mondiaux ou désormais, le Forum Mondial des Dirigeants de l'Economie Sociale et Solidaire (Rencontres du Mont-Blanc)³².

La mondialisation est de plus en plus cet espace civique mondial qui s'organise. La notion de développement soutenable inclut forcément celle-ci. L'Economie Sociale et Solidaire répond à une telle évolution dans la mesure où elle offre aux citoyens acteurs (associations), aux salariés (coopératives de salariés), aux consommateurs (mutuelles, coopératives de consommateurs) de prendre en main leur destinée économique et sociale, civique aussi. Le partage démocratique du pouvoir relevant plus d'une conception collective et donc latérale de celui-ci que d'une conception unilatérale et autoritaire. Il est intéressant de constater que de plus en plus de syndicalistes ou responsables politiques dans le monde commencent à s'en apercevoir et étudient ce modèle d'organisation des activités humaines. Comme le dit dans son article du présent ouvrage le Professeur Abdou Salam Fall « les situations que le monde a connues ont révélé l'impératif du développement de l'intérieur des sociétés... ». L'Economie Sociale et Solidaire permet précisément ce développement « de l'intérieur » en encourageant les citoyens à avoir un rôle moteur. C'est l'urgence citoyenne.

Propriété indépendante et collective

Cette démocratie d'initiatives qu'appelle le constat établi doit être liée à une nouvelle conception de la propriété. Une réflexion sur ce sujet devient prioritaire. La maîtrise des enjeux et des solutions l'exige. Plusieurs motivations l'expliquent : disposer de pôles de production et de distribution stables permettant d'assurer la durabilité et donc la solidité de ce qui est mis en place, assurer un accès plus facile aux produits et services afin de réduire les inégalités, ce qui nécessite notamment de réduire les coûts et de mutualiser des dispositifs économiques... Le système de propriété indépendante et collective de l'Economie Sociale répond à l'ensemble de ces préoccupations. Pourquoi ? Parce que celle-ci allie l'indépendance vis-à-vis des Etats et collectivités publiques, sans être soumise aux aléas de l'ultra-finance. Elle est privée mais pas privative, au sens où elle est indivisible entre ses détenteurs (cas des mutuelles, des associations mais aussi des coopératives, qui constituent des réserves impartageables). Elle est volontairement collective. C'est un choix. Elle autorise donc la création de pôles indivisibles de propriété, donc stables, entre des salariés ou des consommateurs ou entre les deux, entre aussi ceux-ci et des apporteurs de moyens, plus largement des citoyens voulant s'engager dans la réalisation d'un projet. La coopérative offre une variante intéressante puisqu'elle combine un noyau dur (les réserves

³² Rapport « La contribution de l'Economie Sociale à l'heure de Rio +20 », 5^{ème} Edition des Rencontres du Mont-Blanc, 9 au 12/11/2011, Chamonix, France.

impartageables) et des fonds propres partageables (parts sociales) mais dont la rémunération est plafonnée et ne donnant (quel que soit le nombre détenu) droit qu'à une seule voix. Cette propriété indépendante et collective appartient à des membres (mutualistes, coopérateurs, associatifs...) ou est plus ouverte encore et « s'universalise ». Les enfants de ce système s'appellent d'ailleurs les logiciels libres, les semences libres, les systèmes d'échanges libres (appliqués à des travaux, des services...), l'auto-partage, l'accueil réciproque de voyageurs, etc... Ce type de propriété collective est un signe du besoin de « latéralité » et de coopération évoqué plus haut. Il est évident qu'il conduit à réduire le rôle de la finance et de la monnaie, et peut permettre de fluidifier et rendre plus efficace des activités aussi bien strictement économiques que sociales, humanitaires, culturelles. C'est une autre façon d'organiser les activités humaines en réduisant le risque d'une financiarisation dominante ; **elle ouvre la voie à des modes de travail et d'échanges collaboratifs innovants**. Des études et recherches sont d'ores et déjà en cours à ce sujet (notamment les études sur les biens communs). Elles méritent d'être poursuivies afin d'examiner quelles places exactes peut occuper ce mode de propriété, quelles conséquences elle entraîne dans des domaines comme ceux de la monnaie, de la banque, des revenus ? Cette propriété correspond à un meilleur partage des moyens ou outils de production et de distribution comme à un partage innovant de biens à usage quotidien.

Fonctionnement démocratique, propriété indépendante et collective, il est aisé de comprendre pourquoi l'Economie Sociale et Solidaire est ce que Louis Favreau appelle dans son article du présent ouvrage « une alternative globale », car ces deux caractéristiques sont déjà des réponses à la crise. L'ESS apparaît comme un facteur essentiel de plus grande accessibilité et donc de lutte contre les inégalités, l'exclusion et la pauvreté et en même temps comme un facteur de lisibilité dans la mesure où elle tend à simplifier les circuits économiques et monétaires. Tout autant, elle apparaît adaptée à un mode de production et de distribution efficace, innovant, facilitant le travail en maillage, inter-coopératif, collaboratif. **L'Economie Sociale et Solidaire véhicule ainsi un modèle d'entrepreneuriat civique et social.**

Redistribuer autrement les richesses

La troisième caractéristique de l'ESS tient au mode de redistribution des richesses créées, à la recherche de l'équité. Elle est liée à la volonté d'aboutir à une « juste répartition des excédents » entre salariés mais aussi entre producteurs, fournisseurs, consommateurs. Dans une période de creusement des inégalités à l'intérieur du Nord, à l'intérieur du Sud, et entre le Nord et le Sud, ce principe d'équité revêt une importance nouvelle. Il peut, par son application, réduire des tensions économiques et contribuer à calmer le jeu des marchés, ce qui est essentiel, en particulier en ce qui concerne les denrées alimentaires et les matières premières. Le commerce équitable n'en est probablement qu'à ses débuts tant au plan national qu'international. Des discussions ont permis une maîtrise des prix et une amélioration de la qualité,

producteurs et distributeurs ou directement consommateurs s'étant mis d'accord sur des règles d'échanges équitables, donc de « marchés équitables ». Les coopératives, mutuelles, associations, en sont souvent à l'origine. Leurs démarches pourraient inspirer une extension de tels types d'accords si l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) devenait l'OMCE (Equitable). Ceci correspond à une **urgence d'équité**.

Des réponses globales et transversales

L'Economie Sociale et Solidaire présente d'autres caractéristiques. Mais les trois venant d'être citées ont été choisies pour montrer qu'il est impératif, mais pas suffisant, de parler d'urgence écologique ou seulement d'économie verte. La crise multiforme exige des réponses multiformes et complémentaires. Il faut donc être sensibilisé aux différents types « d'urgences » et éviter à tout prix de les sélectionner et se contenter de réparer. L'Economie Sociale et Solidaire apporte³³, concrètement, des réponses globales et transversales. Elle inclut dans sa démarche : démocratie, propriété privée collective, égalité, solidarité. Elle est donc un vecteur de transformations sociale, civique, environnementale, économique. Elle a une vertu sociétale. Peut-être aurait-on dû l'appeler Economie Sociétale, mais les termes d'Economie Sociale et Solidaire suffisent à exprimer cela. Ce qui est fondamental, c'est que les principes la guidant sont indissociables et ceci de façon permanente. On est loin des concepts du type « économie positive » qui, aussi sympathiques soient-ils, sont flous, peu opérants, encore marqués par la vieille idéologie néolibérale. On est plus proches, par contre, de la recherche de nouveaux modèles d'entreprises qui combindraient des systèmes de propriété traditionnelle (patrimoniaire ou actionnariale) et des engagements sociaux et environnementaux. Sans pour autant gommer le fait que celles-ci auraient à préciser les conditions et la durée de ces engagements et à vérifier comment, concrètement, une propriété fractionnée (en cas d'actionnariat coté en particulier) peut effectivement coexister avec des objectifs d'économie soutenable. L'idée que se développent à la fois une Economie Sociale et Solidaire et des formes voisines (entreprises participatives, entreprises sociales, entreprises citoyennes) est intéressante et peut-être... positive. C'est en réalité une conception de « l'entreprise sociétale à pouvoirs et résultats partagés » qui émerge et mérite d'être étudiée et développée. Une réflexion doit être engagée sur les formes qu'elle peut prendre en fonction de principes clairs et durables et donc de règles déterminées en conséquence. L'Economie Sociale et Solidaire mondiale doit être à l'initiative d'un tel « mouvement ».

Aller plus loin

Il faut aller plus loin, l'Economie Sociale et Solidaire ne se réduit pas à une collection d'entreprises différentes (ce qui est déjà fort important) mais constitue bien un modèle qui a des dimensions micro mais

³³ Voir le Cahier des Initiatives des Rencontres du Mont-Blanc, disponible sur www.rencontres-montblanc.coop

aussi macroéconomiques et sociales et, désormais, environnementales. En ce sens elle est donc bien, comme déjà affirmé, une réponse à ce que le Professeur Jean Gadrey³⁴ « appelle la première crise socio-écologique du capitalisme financier et boursier... ! ». Il s'agit donc de faire progresser cet ensemble « Economie Sociale et Solidaire » pour changer le cours de la mondialisation et permettre aux citoyens de s'organiser autrement dans leurs territoires, dans le respect de leurs propres cultures, comme de leur environnement. C'est elle qui constitue l'une des plus fortes réponses de nature civique, socio-écologique et économique à la crise.

Il faut d'autant plus le comprendre qu'aborder les transformations nécessaires par le seul angle de « l'économie verte » prête à discussion et est insuffisant. Il faut en admettre les justifications. Le PNUE avance que « les avantages du verdissement de l'économie mondiale sont aussi tangibles que considérables, que les gouvernements et le secteur privé disposent des moyens de la réaliser et que le moment « de relever le défi est donc arrivé »³⁵. Cette économie se caractérise par « un faible taux d'émission de carbone, l'utilisation rationnelle des ressources et l'inclusion sociale ». Cette définition rejoint bien des préoccupations évoquées ci-dessus. Mais elle est perçue par un nombre croissant de pays en recherche de développement ou en voie d'émergence comme une économie contraignante, non adaptée à des territoires qui ont à la fois besoin de produire plus pour nourrir plus tout en mettant en valeur leurs propres ressources. De fortes dissonances se sont fait jour lors du Sommet de Rio +20 à ce sujet. Si tout le monde est d'accord pour promouvoir avec le PNUE « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale toute en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources », plusieurs Etats contestent le concept en soulignant que, pour eux, l'urgence sociale prime sur l'urgence verte ou, en tous les cas, que la seconde ne peut prendre la priorité sur l'autre. D'autres ajoutant que « l'urgence démocratique » est tout aussi importante.

Une approche plurielle du développement

Ceci renforce encore plus l'idée selon laquelle une approche « plurielle » du développement est indispensable. Il n'est décidément plus possible de dissocier inclusion sociale, accès aux produits et services de première nécessité, démocratisation et verdissement de l'économie. Comme le Professeur Abdou Salam Fall l'indique, il faut une « qualité de croissance » pour « tirer le niveau de vie vers le haut ». La croissance doit être inclusive et non pas « d'abord » ou « uniquement » verte. Lui-même parle de « gouvernance multidimensionnelle », soulignant le besoin d'une approche complexe et d'autant plus fine.

³⁴ Cité par Louis Favreau

³⁵ « Vers une économie verte : Pau un développement durable et une éradication de la pauvreté », Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE), 2011.

L'Economie Sociale et Solidaire permet, de par ses règles, cette nécessaire accumulation d'objectifs. Celle-ci doit devenir centrale, ce qui ne veut pas dire omniprésente. Bien au contraire, elle signifie encore une fois des applications différenciées par territoire et l'acceptation de la biodiversité des modèles de développement. « Centrale » veut simplement indiquer qu'elle doit être une référence clef utilisable ainsi par d'autres systèmes, d'autres acteurs.

« Très bien ! », vont dire certains, « mais l'Economie Sociale et Solidaire ne peut quand même pas prétendre intervenir dans le champ des grandes entreprises ; celles-ci ne peuvent prendre les formes coopératives ou mutualistes ». Critique à son égard régulièrement répétée !. Il faut d'abord réaffirmer que **l'ESS est la première à plaider pour la biodiversité économique et ne revendique aucun monopole**. La concurrence entre les modèles est souhaitable, quelques croisements aussi ! Ils existent d'ailleurs déjà. Refusons donc toute approche manichéenne. Elle desservirait l'Economie Sociale et Solidaire. La question de la dimension des entreprises de ce type est intéressante. « Global 300 » qui recense 300 les plus grandes coopératives dans le monde, montre suffisamment et dans bien des domaines, la puissance économique de l'Economie Sociale et Solidaire (selon l'Alliance Coopérative Internationale, les 300 plus grandes coopératives du monde représentaient en 2008 un chiffre d'affaire de 1 600 billion de dollars USD). Les parts de marché détenues par les mutuelles dans de nombreux pays montrent également cette puissance. Le poids de l'Economie Sociale et Solidaire dans les mondes de l'agriculture, de la pêche et de plus en plus de la distribution est plus que conséquent. Les banques coopératives, les coopératives et mutuelles d'assurance sont des entreprises qui jouent un rôle majeur en Europe et dans d'autres pays. Différentes études montrent qu'en général, les coopératives et les mutuelles, situées dans des secteurs concurrentiels ont mieux résisté aux crises de 2008 et 2011. Demeure le problème posé par les secteurs industriels à haute intensité capitaliste, il serait absurde d'en nier la portée. Si de grandes coopératives industrielles existent dans le monde (comme le complexe coopératif Mondragon (Espagne) avec 23,34 billion de dollars USD de chiffre d'affaire), la constitution de fonds propres importants est difficile. Des innovations financières restent nécessaires. Les banques coopératives qui ont su financer parfois de grands complexes agro-alimentaires devraient pouvoir exercer leur savoir-faire financier et... coopératif dans d'autres secteurs économiques. Peut-être en agissant ensemble au plan international. La création de fonds de développement coopératifs internationaux peut constituer une autre piste, tels que la mise en place de véhicules financiers du « Genußscheine » en Allemagne ou du « Titre Participatif » en France). **Un marché financier coopératif international est à imaginer**. L'Economie Sociale et Solidaire doit se dépêcher de travailler sur ces sujets complexes alors qu'elle est encore trop absente de secteurs clefs comme celui d'Internet, des biotechnologies, et même des énergies nouvelles. Pour être une force d'entraînement, l'Economie Sociale et Solidaire doit donc agir.

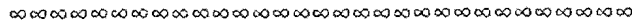
Des alliances sociales, syndicales, politiques

Les défis s'ajoutent aux défis. Face à eux l'Economie Sociale et Solidaire a l'habitude historique de rechercher des alliances. Elle a l'obligation d'en nouer de nouvelles plus que jamais, avec les mouvements sociaux et syndicaux comme avec les collectivités locales. De nombreux partenariats ont d'ores et déjà été établis, notamment grâce à la volonté des élus des territoires de mettre en œuvre des solutions « sur place ». Grâce aussi à celle de responsables syndicaux plaidant pour une gouvernance des entreprises impliquant salariés et consommateurs ; devant de plus en plus inclure les jeunes dont l'énergie, la force et la volonté sont indispensables à son évolution, comme l'atteste l'article du présent ouvrage co-écrit par 11 jeunes du groupe RMB avec les jeunes pour l'ESS. L'Economie Sociale et Solidaire pratique ainsi une solidarité d'action de plus en plus indispensable. Elle semble s'étendre aux Etats dont un nombre croissant a créé un ministère ou une administration dédiée à l'Economie Sociale (Brésil, Argentine, Maroc, France, Portugal, Equateur...). « De nouvelles alternatives économico-sociales », pour reprendre l'expression de José Maria Garcia, commencent à être ainsi encouragées. Le texte adopté par les Etats lors du Sommet de Rio+20 a démontré combien le chemin à parcourir est, malgré tout, encore long. C'est pourquoi le Forum International des Dirigeants de l'Economie Sociale et Solidaire - Les Rencontres du Mont-Blanc (présent à Rio en juin 2012) a décidé de poursuivre son action auprès des 194 Chefs d'Etats dans le monde, afin de les conduire à considérer comme partenaire incontournable, dans leurs politiques respectives, l'Economie Sociale et Solidaire, afin de « changer la donne mondiale », comme l'a dit Michel Rocard, ancien Premier Ministre français, devant les Rencontres du Mont-Blanc (intervention retranscrite dans le présent ouvrage).

L'Economie Sociale acteur de la Planète

Les 5 chantiers (Démocratiser l'économie et favoriser sa territorialisation, Promouvoir un mode de gouvernance partagée, Offrir de nouveaux choix sociaux, Mieux nourrir la planète et redéployer l'environnement, Réorienter la mondialisation pour l'humaniser) qui sont proposés à tous les Chefs d'Etat - ainsi qu'à l'ONU- sont de plus en plus actuels. Ils constituent des enjeux clefs. La durabilité et la profondeur de la crise précédente ne peuvent que les encourager à accepter -enfin- de mettre en œuvre des modèles alternatifs. Ceux permettant d'affronter les causes des crises et surtout d'inventer des solutions citoyennes efficaces. Les objectifs humains de développement poursuivis par le PNUD, ceux du Millénaire (révisables en 2015) ne pourront être atteints qu'au prix d'une véritable mutation des politiques nationales et de coopérations internationales. Autant dire d'un renversement du cours de la mondialisation au profit de l'Humain et de la Terre. L'Economie Sociale, citoyenne autant que solidaire, est un acteur en marche de cette transformation : elle a besoin à la fois de s'affirmer en tant que tel et de tisser des liens avec ceux qui agissent dans le même sens. L'activité économique doit enfin avoir, pour finalité, la dignité

et le potentiel de l'humain³⁶. Trouver sa place -sa vraie place- sur la planète, est-ce une ambition excessive ou simplement un devoir ? Certainement un devoir.



³⁶ Voir l'article collectif de T. Jeantet, G. Larose, A. S. Fall dans le présent ouvrage « La dignité et le potentiel de l'humain comme finalité de l'activité économique » et publié sur [Le Monde.fr](http://LeMonde.fr), 19 Juin 2012.



The Mont Blanc Meetings

Les
Rencontres
du Mont-Blanc